

Louise-L. Larivière : *Pourquoi en finir avec la féminisation linguistique ou à la recherche des mots perdus*

Pierrette Vachon-L'Heureux

Volume 14, numéro 1, 2001

Égales devant la loi ?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/058132ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/058132ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Vachon-L'Heureux, P. (2001). Compte rendu de [Louise-L. Larivière : *Pourquoi en finir avec la féminisation linguistique ou à la recherche des mots perdus*]. *Recherches féministes*, 14(1), 125–127. <https://doi.org/10.7202/058132ar>

ple, rappelle-t-elle. Cette idée est toujours également « le produit d'une culture liée à une époque, à un lieu donné » (p. 423). Elle ne saurait en conséquence ignorer « l'expression de l'écheveau multiple de l'expérience des femmes » (p. 420).

L'auteure dédie son livre à sa mère, à sa marraine et à sa grand-mère, « trois femmes dont l'affection l'a nourrie », et dont la bonté a fondé « sa conviction concernant l'aptitude des métaphores féminines à traduire le mystère de Dieu » (p. 426). L'ouvrage, qui comporte un index des noms cités et un index thématique, a reçu le Louisville Grawemeyer Award, le prix le plus prestigieux aux États-Unis dans le domaine de l'édition religieuse.

ANITA CARON

Université du Québec à Montréal

—● Louise-L. Larivière

*Pourquoi en finir avec la féminisation linguistique
ou à la recherche des mots perdus.*

Montréal, Éditions Boréal, 2000, 149 p.

*Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots pour le dire arrivent aisément.*

Vérité devenue banale qui relève maintenant du cliché, et pourtant ! Pour aider à dire la conception du monde des femmes, les linguistes d'ici se sont lancés à la conquête du français. De sa morphologie plus précisément, pour rattraper les formes alternantes perdues, pour rétablir les formes méprisées, contraintes, et même pour proposer un nouveau suffixe aujourd'hui installé. De sa dicibilité offerte par la néologie grammaticale, pour développer une nouvelle manière de dire le monde. Cette affirmation linguistique qui vise à permettre de dire en français, sans contraintes formelles, la réalité féminine a entraîné un bouleversement, un changement de la norme linguistique qui a soulevé et soulève encore des passions et qui a permis aux observateurs et aux observatrices d'analyser toutes les étapes du phénomène qui a son siège d'abord dans le sujet parlant bien sûr, acteur, orateur, scripteur, mais qui déborde sur l'aspect social du phénomène du langage. La féminisation linguistique demeure un cas de changement linguistique complexe mais combien unique de par sa prégnance sur la réalité sociale.

Voici un petit ouvrage de vulgarisation accessible à tous ceux et celles que l'image de la femme telle que la représentation linguistique la propose en langue française intéresse. C'est une sorte de synthèse format poche des réflexions, considérations, lieux communs, arguments en tous genres qui ont accompagné le changement linguistique échelonné sur les 30 dernières années, changement tout à fait déterminant et innovateur, que représente la féminisation des titres et des textes. À la lecture du titre cavalièrement coiffé de l'interrogatif *Pourquoi en finir avec...* où l'on attendrait le locutionnel *Pour en finir avec...*, on reconnaît la marque de Louise-L. Larivière, femme déterminée qui opte volontiers pour la formule fracassante, délibérément provocante. La question étonne par son caractère équivoque. Veut-on vraiment en finir avec la féminisation ? Mieux encore, pourquoi s'interroger

sur l'existence de ce phénomène qui certainement ne saurait être remis en question au Québec ? S'agit-il d'un pamphlet contre la féminisation linguistique ?

L'auteure nous rassure dès les premières lignes de l'ouvrage, l'équivoque est délibérée. Il s'agit d'un essai pragmatique qui vise « à examiner à fond la féminisation et à fournir des moyens de l'appliquer ». La position est claire et elle sera défendue sur des bases linguistiques. La motivation est double : d'abord offrir un texte de vulgarisation scientifique pour satisfaire le besoin d'explication du phénomène observé et ensuite assurer la valorisation de la créativité lexicale pour mettre en belle lumière l'enrichissement culturel collectif qui résulte de la féminisation.

La présentation permet de passer en revue tous les arguments de nature linguistique qui ont animé le débat depuis le début des années 70. Nous sommes au départ de la conquête d'un espace langagier qui installera l'être féminin en lui permettant de devenir *visible* et *égale*. Deux axes majeurs se dessinent : d'abord, la masculinisation de la langue qui joue en faveur du recours contraint aux formes du masculin et, partant, à la valorisation de la représentation masculine de la réalité et, ensuite, la marginalisation du féminin qui joue contre l'exploitation maximale de la représentation du féminin, présente dans la structure psychomécanique de la langue française, offerte par le système du genre en langue et de ses marques sémiologiques en discours.

La première série d'arguments reprend l'essentiel de la discussion du rôle du masculin comme genre générique et du choix du masculin comme genre neutre. Le recours au générique est très utile pour généraliser la représentation proposée de la réalité, mais, au résultat, le général efface les différences, élimine les particularités et tue le spécifique si celui-ci n'a jamais sa place. Le débat autour de l'existence du neutre en français mena jusqu'à l'Académie française. L'occasion fut belle d'établir qu'il n'y a pas de neutre en français, que le système du genre repose sur une binarité générique.

Le second volet aligne les arguments qui visent à déprécier le féminin et ses marques, à en faire un genre sans prestige et carrément répudié. Triste reflet dans la langue de la bataille des sexes, de la misogynie et des désirs effrénés de pouvoir sur autrui.

Les arguments sont présentés avec humour, force citations et exemples à saveur anecdotique qui devraient déridier les plus réfractaires et instruire tout en amusant ceux et celles qui sont mieux disposés. Après tout, le temps est sans doute venu au Québec de passer de la féminisation des titres et des fonctions et, partant, de la recherche de forme féminine de mot, à une féminisation plus globale de la langue, celle de la pensée qui façonne le à-dire. Les linguistes aménagistes qui se sont attachés, de par leur mandat professionnel, tant en Belgique, qu'en Suisse et en France à l'analyse et à l'observation fine et quotidienne de ce changement linguistique conviendraient avec nous que la féminisation des textes, écrits et à écrire, doit maintenant faire l'objet de notre réflexion, d'innovation et de pratique afin d'en arriver à une féminisation plus aisée, élégante et globale du discours. Il reste du travail de recherche et d'essai stylistique à entreprendre même s'il convient tout à fait de citer en exergue, comme le fait Louise Larivière, la traduction de Benoîte Groult du texte de Martin Luther King :

On n'est pas ce qu'on devrait être
 On n'est pas ce qu'on voudrait être
 On n'est pas encore ce qu'on va être
 Mais, Dieu merci, on n'est plus ce qu'on était !

Louise-L. Larivière nous rappelle que la féminisation linguistique ne peut pas s'arrêter à l'implantation des formes féminines, même si elle s'étend déjà bien au-delà des noms de titres, de métiers, de grades et de fonctions. La féminisation a été entreprise à titre de moyen pour assurer la parité linguistique. Les mots sont des moyens de se donner des représentations de la réalité. Les phrases sont des moyens de dire. Il faut finir par pouvoir parler librement, par la plume ou par la voix, autant et aussi bien, de l'homme que de la femme.

Rappelons que la France qui fait souvent l'objet de remarques de la part de l'auteure, puisque ce pays n'avait pas donné suite à la timide circulaire administrative de 1986 et que le conservatisme de l'Académie a longtemps découragé toutes les innovations, a publié à l'automne de 1999 un guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions. La publication de *Femme, j'écris ton nom...* qui reprend en titre l'appel à la liberté du poète Paul Éluard, a été préparé par l'Institut national de la langue française (INALF). La préface de Lionel Jospin rappelle que la parité et l'égalité entre les hommes et les femmes doivent s'inscrire aussi dans notre langue.

Plus prometteur encore peut-être est l'état de la question proposée par le Québec, la Suisse romande, la France et la Communauté française de Belgique dans le numéro 10 de la revue *Français et société* consacré à la féminisation. La féminisation linguistique s'installe en francophonie et les linguistes s'empressent de dire qu'un nouveau suffixe est né, le féminin -eure qui sied si bien à l'auteure.

PIERRETTE VACHON-L'HEUREUX

avec la collaboration de Noëlle Guilloton
 Direction des services linguistiques
 Office de la langue française

—● Katherine Lippel (dir.)

*L'indemnisation des victimes d'actes criminels :
 une analyse jurisprudentielle.*

Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2000, 199 p.

 En 1972, à l'instar d'autres provinces canadiennes, le Québec adopte la *Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels* (LIVAC)¹. Cette loi a pour objet d'indemniser les victimes d'un crime contre la personne qui demeurerait sans indemnisation, notamment parce qu'elles ne connaissent pas l'identité de leur agresseur ou parce que celui-ci est insolvable. Ladite loi s'inscrit alors dans un courant de collectivisation des risques de vivre en société. Elle se veut aussi une réaction à l'augmentation de la criminalité.

1. Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, L.R.Q. c. I-6.